

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

ACTIF CONSOLIDÉ (en MAD)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Goodwill	50 290 284	50 290 284
Immobilisations incorporelles	417 140	497 339
Immobilisations corporelles	21 178 806	23 637 533
Immeubles de placement		
Titres mis en équivalence		
Autres actifs financiers		
- Dont prêts et créances	267 948	269 308
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance		2 520
- Dont titres disponibles à la vente		
Actifs d'impôts différés	866 027	1 164 542
Autres actifs non courants		
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	73 020 205	75 861 528
Stocks et encours net		
Créances clients nettes	487 142 107	403 301 565
Autres créances courantes nettes	48 620 230	71 939 068
Autres actifs financiers		
- Dont actifs financiers AFS		8 195 037
- Dont prêts et créances nets		
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéances		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	15 173 903	11 383 201
TOTAL ACTIFS COURANTS	550 936 240	494 818 871
TOTAL ACTIF	623 956 445	570 680 398

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

GRUPE AFMA (en MAD)	2016	2015
Chiffre d'affaires	180 223 853	178 485 534
Autres produits de l'activité	2 020 571	1 271 090
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	182 244 425	179 756 624
Achats consommés	-48 700 012	-45 989 879
Charges de personnel	-44 845 901	-46 467 778
Impôts et taxes	-5 166 812	-2 194 389
Autres produits et charges d'exploitation		-2 290
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions	-7 021 347	-6 741 273
CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	-105 734 072	-101 395 609
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	76 510 352	78 361 014
Cessions d'actifs	-	45 510
Charges de restructurations	-	-
Cessions de filiales et participations	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-1 613 024	-321 108
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	74 897 328	78 085 417
Coût de l'endettement net	808 589	1 164 398
Autres produits financiers	314 237	735 785
Autres charges financières	-	-15 737
RÉSULTAT FINANCIER	1 122 827	1 884 446
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	76 020 155	79 969 863
Impôts sur les sociétés	-19 095 572	-25 330 898
Impôt différé	-37 250	545 902
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	56 887 333	55 184 867
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	56 887 333	55 184 867
Résultat net des activités abandonnées	-	-
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	56 887 333	55 184 867
Intérêts minoritaires	-153 851	34 243
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	57 041 184	55 150 624
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (EN MAD)	57,04	55,15

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

GRUPE AFMA (en dirhams)	2016	2015
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	76 020 155	79 969 863
+/- Dotations nettes des provisions et pertes de valeur aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 789 980	4 632 029
+/- Perte nette/gain net sur cessions des actifs	358 491	14 890
Variations du BFR	139 372	-1 470 247
Dividendes payés	-59 093 000	-55 673 000
= FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	22 214 998	27 473 536
Impôts sur les bénéfices payés	-19 095 572	-25 330 898
= FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	3 119 426	2 142 638
Acquisitions de filiales et participations (net de trésorerie et équivalents de trésorerie acquis)	1 780 617	1 780 617
Acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	-2 611 786	-3 113 447
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	42 500	-
Augmentation/Diminution nette des autres actifs financiers	3 880	50 490
Dividendes recus (des sociétés contrôlées)	7 055 920	2 103 657
= FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	4 490 514	821 317
Émissions / Remboursement d'emprunts	-4 356 584	-1 212 161
= FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-4 356 584	-1 212 161
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	3 253 355	1 751 794
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	-3 877 202	-5 628 996
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	-623 848	-3 877 202

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

GRUPE AFMA (en dirhams)	Capital	Réserves	Écart de conversion	Résultat	Intérêts minoritaires	Résultat minoritaire	Capitaux propres consolidés	Capitaux propres part du Groupe
AU 1^{ER} JANVIER 2016	10 000 000	-635 345	-	55 150 624	49 782	34 243	64 599 304	64 515 279
VARIATION NETTE DE JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS								
TOTAL DES PRODUITS (CHARGES) COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (ÉCART DE CONVERSION DES FILIALES ÉTRANGÈRES)								
DIVIDENDES DISTRIBUÉS		-52 000 000			-37 080		-52 037 080	-52 000 000
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015		55 150 624		-55 150 624	34 243	-34 243		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				57 041 184		-153 851	56 887 333	57 041 184
ÉCARTS DE CONVERSION								
INTÉGRATION NOUVELLES FILIALES								
AUTRES VARIATIONS		-1 053			-268		-1 321	-1 053
AU 31 DÉCEMBRE 2016	10 000 000	2 514 226	-	57 041 184	46 677	-153 851	69 448 236	69 555 410

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - PASSIF

PASSIF CONSOLIDÉ (en MAD)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Capital	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission et de fusion		
Réserves	2 514 226	-635 345
Résultats	57 041 184	55 150 624
Écarts de conversion		
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	69 555 409	64 515 279
Réserves minoritaires	46 677	49 782
Résultat minoritaire	(153 851)	34 243
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	-107 174	84 025
CAPITAUX PROPRES D'ENSEMBLE	69 448 236	64 599 304
Dettes financières non courantes :		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	1 922 193	2 738 159
Provisions non courantes		
Avantages au personnel		
Autres passifs non courants	1 023 394	4 500 000
Impôt différé passif	321 298	582 562
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	3 266 885	7 820 722
Provisions courantes	227 666	253 346
Dettes financières courantes :		
- Dont passifs financiers détenus jusqu'à échéance		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	16 613 717	16 098 805
Dettes fournisseurs	489 745 232	434 767 503
Autres passifs courants	44 654 710	47 140 719
TOTAL DETTES COURANTES	551 241 324	498 260 373
TOTAL PASSIF	623 956 445	570 680 398



40, Boulevard Anfa
Casablanca



Jet Business Class 16-18 Lot Attawfik - Rte de l'Aéroport
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
AFMA SA
Casablanca

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE AFMA SA EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société AFMA SA et de ses filiales (Groupe AFMA) comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2016, ainsi que l'état du résultat global consolidé, l'état des variations de capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 69.448 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 57.041.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers selon les normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du Groupe AFMA constitué par les sociétés comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 1^{er} avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

KPMG

Afric Audit Conseil

Mostafa Fraiha
Associé

Mohamed Tahar Bentahar
Associé

KPMG
40, Bd. d'Anfa 6^{ème} Etage
Casablanca
Tél.: 212 (0) 5 22 29 33 04
Fax: 212 (0) 5 22 25 33 05

AFRIC AUDIT CONSEIL
Jet Business Class, Lot Attawfik
16-18 Stijl Maarouf Casablanca
RC: 101121

PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe AFMA sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2016 et telles que publiées jusqu'à cette date.

Les états financiers consolidés du 31 décembre 2016 présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2015.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles AFMA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. La notion de contrôle d'une entité est basée sur trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- L'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

Le contrôle exclusif est présumé pour les sociétés dans lesquelles AFMA SA détient plus de 50% des droits de vote.

Les opérations réciproques des sociétés intégrées globalement ainsi que les pertes et profits internes sont éliminés en totalité dans les états financiers consolidés.

La société AFMA B2C a intégré le périmètre de consolidation en 2016. Il s'agit d'une nouvelle création. La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Entité	Activité	% de contrôle	Type de contrôle	Méthode de consolidation
AFMA S.A	Courtage en assurance	Mère	Mère	Mère
AFMA Rabat	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Marrakech	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Tanger	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Agadir	Courtage en assurance	88	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Fès	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
MCA	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Oujda	Courtage en assurance	99	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA B2C	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
CAM	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale

3. PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES APPLICABLES

A. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES-GOODWILL

Lors d'un regroupement d'entreprise, les actifs et les passifs de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise est comptabilisée en écart d'acquisition.

Le processus d'analyse de l'écart d'acquisition doit être finalisé dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Au-delà du délai de 12 mois, tout ajustement dont la contrepartie est un actif ou un passif financier est, en principe, comptabilisé en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

B. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 38, "Immobilisations incorporelles", les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles d'AFMA (essentiellement des logiciels) sont amorties selon le mode linéaire sur une durée de 7 ans.

C. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de création.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique et ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés, à partir de la date de mise en service, suivant le mode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilité estimée.

D. CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Conformément à la norme IAS 17 "Contrat de location", les immobilisations financées par des contrats de location financement figurent à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la juste valeur si elle est inférieure, lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. La dette associée est inscrite au passif de l'état de situation financière à la rubrique "Dettes financières courantes" pour la partie à court terme et « Dettes financières non courantes » pour la partie à long terme.

E. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat", les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.